



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

E'mail : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

25/05/2023

## **Macron amplifie sa politique au service du capital** **Pour les faire reculer, la lutte tous ensemble.**

Le capital doit aller plus loin et plus vite dans la course au profit. Il veut accroître son terrain de chasse, en concurrence féroce dans la guerre de repartage des marchés et des ressources naturelles pour capter les "sources" de profits, pour plus d'exploitation des travailleurs, plus d'oppression des peuples, plus de domination des États et des territoires, plus de guerres, de pillage. Macron est au pouvoir pour amplifier cette mise en œuvre de la politique du capital.

### **Encore des cadeaux pour les entreprises.**

Bruno Le Maire a présenté au conseil des ministres son projet de loi sur l'industrie verte. La loi sera débattue cet été au Parlement doit générer 23 milliards d'euros d'investissement industriels, le projet de loi propose de diviser par deux le temps des procédures administratives pour implanter ou agrandir une usine en France. Il prévoit aussi de nouveaux dispositifs de financement, avec un nouveau crédit d'impôt et un plan d'épargne pour flécher l'épargne des jeunes vers les projets industriels verts. 2,3 milliards d'euros de prêts directs ou de garanties et 490 millions d'euros en fonds propres seront déployés par Bpifrance.

Le gouvernement annonce une enveloppe supplémentaire de 175 millions d'euros pour relancer l'appel à projets « *écosystèmes territoriaux hydrogène* » dans le cadre du plan France 2030...

Depuis 1979, les aides publiques ont crû de près de 3 points du PIB et ces 3 points ont été entièrement distribués aux entreprises. En 2021, les entreprises sont passées de 3,5 à 6,5 % du PIB.

De l'argent pour les entreprises et le gouvernement resserre un peu plus les cordons de la bourse, en gelant 1 % des crédits de son budget 2023 : c'est 1,8 milliard d'euros d'économie, s'ajoutant aux 5 % déjà « gelés » dans la loi de finances initiale, soit 10 milliards. Bruno Le Maire a reçu les équipes de l'agence de notation et a annoncé que les Assises des finances publiques se tiendront le 19 juin, il aura dit-il « *l'occasion de préciser les économies que nous ferons dès le projet de loi de finances pour 2024* ». Il veut ramener le déficit public de 4,7% à 2,7% du PIB. Concrètement, il s'agira de mettre à la diète, le peuple, les services publics pour préserver les profits des entreprises.

### **Le gouvernement s'apprête à dépenser des milliards pour l'armée et la défense des intérêts de l'impérialisme français.**

Lundi s'ouvriraient les débats sur la loi de programmation militaire qui prévoit une augmentation record du budget de l'armée. Un réarmement soutenu par l'ensemble des forces politiques. Ce sont 413 milliards d'euros qui seront dépensés jusqu'en 2030, le budget annuel de l'armée va passer de 40,9 milliards d'euros en 2022 à 68,9 milliards en 2030, tendant ainsi vers les 2% du PIB consacrés à la défense, en perspective se préparer à des conflits de « *haute intensité* », donnant lieu à un renforcement des tendances au réarmement dans tous les pays<sup>1</sup>.

### **Toute cette politique se fait sur le dos des travailleurs**

Des chiffres faramineux alors que le système de santé est démantelé et l'actualité montre les dégâts de la politique du gouvernement. L'inflation rogne les budgets des ménages, la brutale réforme de l'assurance chômage et des retraites et la préparation d'une offensive austéritaire inscrite dans le *Programme de stabilité* envoyé à la Commission européenne il y a quelques semaines.

### **De nouvelles attaques**

\*Stanislas Guerini, le ministre de la Fonction publique reçoit les syndicats de la fonction public, ils réclament tous une hausse du point d'indice et des mesures spécifiques pour les moins qualifiés (catégorie C) mais n'appellent pas à l'action alors que le projet de loi de finances pour 2023 ne prévoit aucune mesure de ce type.

\*Le projet de loi « *relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise* » a été présenté en Conseil des ministres

le 24 mai par le ministre du Travail, Olivier Dussopt. Le texte est une retranscription de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé en février 2023 par les syndicats et le patronat (excepté la CGT), comme la généralisation des dispositifs de l'intéressement, la participation et les primes de partage de la valeur (PPV) à toutes les entreprises de plus de 11 employés réalisant des bénéfices (bénéfice net supérieur à 1 % du chiffre d'affaires pendant trois années consécutives), dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Les salariés ne sont pas prêts de voir la couleur de l'argent. **Le salaire est absent de la réforme.** Ce que certains salariés gagneront d'un côté en pouvoir d'achat immédiat avec cette prime, ils le perdront de l'autre côté en salaires, mais aussi en droits sociaux. Les revenus extra-salariaux ne donnent pas droit à la retraite ou au chômage, les primes, tout comme la participation et l'intéressement sont exonérés partiellement ou totalement de cotisations, créant un déficit de recettes pour la Sécurité sociale et les différents régimes sociaux ...

### **Une offensive contre les cotisations sociales.**

Même chose avec la baisse des impôts des « *classes moyennes* » de 2 milliards d'euros d'ici à 2027 c'est encore une nouvelle offensive contre le monde du travail. *Les Echos* annonce que la piste privilégiée, passerait par l'augmentation du plafond de la prime d'activité et la baisse des cotisations sociales.

L'objectif du gouvernement est de faire disparaître les cotisations sociales au profit de l'impôt. Ce dernier est de la redistribution d'un revenu géré par l'État, tandis que la cotisation est une partie du salaire socialisée.

Après que le projet de la refonte de Pôle Emploi en France Travail, le gouvernement accélère le dossier RSA, le projet devrait en effet être présenté au Conseil des ministres en juin, avant d'être examiné au Sénat dès le début de l'été à savoir contraindre l'allocation du RSA à l'exercice de 15 à 20 heures d'activité.

### **Une arme pour sanctionner les allocataires**

Si les allocataires refusent de passer 15 à 20 heures par semaine pour travailler à leur « *insertion* », ils pourraient perdre la maigre aide de 607,75 € à laquelle ils ont le droit. Elisabeth Borne a confirmé qu'« *il y aura bien la possibilité de suspendre* » les droits des allocataires, avec « *un dispositif de sanctions dès lors qu'on aura accompli, de notre côté, notre part de responsabilité, c'est-à-dire qu'on aura mis la personne bénéficiaire du RSA en situation de suivre le parcours qu'on lui a proposé* ». En résumé tu vas suivre le parcours imposé par l'État et accepter des tâches non payées pour ne pas te retrouver sans aucune indemnité, et tomber dans la grande pauvreté.

Dans la même veine du travail gratuit, la réforme des lycées professionnels prévoit l'augmentation de 50% des stages pour les élèves de terminale, avec la réforme « France Travail » le gouvernement veut contraindre à travailler avec une main d'œuvre précaire et corvéable au patronat. Objectif affiché par le ministre : que « *toutes les formations non insérantes soient fermées pour la rentrée 2026* ». La réévaluation de la carte des formations sera basée sur l'analyse des besoins locaux en matière d'emploi. Pap Ndiaye l'assume, au micro de FranceInfo : les lycées professionnels doivent « *répondre aux besoins de l'économie* ». *Le MEDEF aura la main sur la formation professionnelle.* La CGT Educ'action appelle à une journée de grève le 30 mai et le 6 juin .

### **Les travailleurs ne sont pas prêts à se laisser faire, les luttes se développent**

Il n'a rien négocié avec le gouvernement qui accélère la casse sociale. La priorité c'est d'organiser la lutte contre le projet France Travail, mobiliser contre la réforme des retraites, pour les augmentations de salaires...

Une nouvelle vague de grève pour les salaires montre l'opposition de classe en mettant en cause le gouvernement et le patronat. Comme Chez Vertbaudet, une répression inouïe, agression de syndicalistes, une répression mise en place depuis de longues semaines, deux militants placés en garde à vue pendant plus de 24h et lors de la destruction du piquet de grève, une gréviste a été violentée par les forces de police a dû faire un séjour à l'hôpital. La direction de Vertbaudet allant jusqu'à remplacer les ouvriers grévistes par des intérimaires ! L'aggravation de la répression, les atteintes graves aux libertés individuelles et collectives vont de pair avec l'existence du capital. Pour son développement, il emploie et emploiera de plus en plus des moyens coercitifs pour parvenir à ses fins.

Luttes pour les salaires, contre les suppressions d'emplois, les conditions de travail, la défense des conquêtes sociales majeures comme la sécurité sociale et les retraites. Luttes pour la défense du Service Public, manifestations du personnel de santé, médico-sociaux le 23 mai, RATP, SNCF pour les salaires et contre la privatisation ... Grèves et manifestations interprofessionnelles le 6 juin. Sans attendre il faut s'opposer avec force à toutes les attaques du capital. **La lutte de plus en plus large et déterminée, tous ensemble, est la seule voie et notre parti y est présent activement en menant la bataille politique contre le capitalisme et son pouvoir politique!**

Il faut la lutte quotidienne, sans relâche contre l'exploitation pour stopper les attaques du pouvoir dictées par le capital pour imposer des avancées. C'est tous ensemble dans une lutte convergente que nous devons combattre ! Il faut s'attaquer fondamentalement au système capitaliste, à ses promoteurs, ses défenseurs.

Le peuple doit se défendre pied à pied contre le patronat et le gouvernement. Notre parti tiendra son Congrès à Paris les 16 et 17 juin. Il réaffirmera la lutte contre le capitalisme et le combat de classe pour la perspective du

renversement du capitalisme et le changement de société.

(1) Les dépenses militaires ont atteint en 2022, tous continents confondus, un nouveau sommet de 2 240 milliards de dollars (2 040 milliards d'euros environ), soit 2,2 % du PIB mondial !